

Xylella fastidiosa et collectif des pépiniéristes et paysagistes de Corse : "Stop à la calomnie"

Rédigé par [Charles Monti](#) le Mercredi 22 Mars 2017 à 13:31 | Modifié le Mercredi 22 Mars 2017 - 13:53

Le collectif des pépiniéristes et paysagistes de Corse, souvent cité à propos des craintes qui pèsent sur le développement sur l'île de la Xylella fastidiosa, a décidé de monter, à son tour, au créneau pour dénoncer la campagne de désinformation - "intolérable" - dont il fait l'objet.

Depuis plusieurs mois, les pépiniéristes et paysagistes de Corse font l'objet de calomnies et d'une intolérable campagne de désinformation. Il y a encore quelques jours, un article du 15 mars intitulé « Xylella fastidiosa, une saisie ravive les craintes à Bastia », a mis le feu aux poudres auprès de la profession.

Comme par hasard, nous nous étions réunis à Corte le 8 mars...

L'article, qui évoque un fait survenu le 30 janvier 2017 parle de saisie d'une cargaison de plus de 900 plants dont 650 interdits. Il faut savoir que le chargement n'a jamais été saisi.

Après avoir été immobilisé, il a été renvoyé à cause d'une demande de dérogation mal formulée par le pépiniériste. Une fois la dérogation reformulée, la cargaison a pu rentrer et précisons-le, sans la moindre plante interdite ! Pour information à Mme la présidente de l'Office de l'Environnement - qui a déclaré se porter partie civile devant la justice pour une infraction inexistante - l'arrêté de 2015 n'interdit pas l'entrée de plants en provenance d'Italie. Peuvent rentrer les plants soumis à dérogation auprès des services de l'Etat. D'ailleurs et conformément aux services de la DDCSPP, - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations - une fois les certitudes observées quant à leur origine saine et la demande de dérogation formalisée, les végétaux peuvent rentrer de façon légale.

Par contre, début février, les services de la DDCSPP ont émis un refus de dérogation concernant non pas un pépiniériste, mais un particulier - un camping de la région bastiaise. Malgré ce refus, le particulier a fait rentrer sa cargaison, finalement interceptée sur le port de Bastia. Dans ce cas, aucune réaction publique ni protestation n'a été entendue. L'affaire est passée sous silence... Chapeau à la DDCSPP qui a fait son travail. Pour rappel, seuls les professionnels détenteurs de passeports phytosanitaires sont habilités, sous dérogations et contrôles de la DDCSPP, à faire rentrer les végétaux.

Aussi depuis deux ans, la population vit au rythme de communiqués de presse alarmants à propos de la bactérie Xylella fastidiosa multiplex, souvent présentée par certains comme la « bactérie tueuse d'oliviers ». Or, « la bactérie tueuse d'oliviers » est la bactérie Pauca, inexistante sur le sol corse.

Que s'est-il passé dans le maquis, les jardins, les plantations de fruitiers, d'agrumes et oliveraies depuis juillet 2015 (annonce de la présence de la bactérie en Corse) ? Rien ! On entend parler de prolifération de la maladie : c'est faux ! La zone autour d'un plant relevé positif est-elle ravagée ? Non ! Les professionnels de la pépinière et du paysage comme nous, connaissons les symptômes de la bactérie Xylella multiplex. Nous sommes donc les premiers à pouvoir informer les services concernés.

Mais savez-vous seulement que les plants de tomates, aubergines, poivrons, choux ou fruitiers sont porteurs de la *Xylella fastidiosa multiplex* ? Alors, vous considérez-vous comme des pollueurs, parce que vous plantez vos potagers, votre jardin d'agrément ou petit verger ? Pensez-vous modifier l'écosystème ? Nous vous affirmons que Non !

Par ailleurs, savez-vous que des contrôles très réguliers sont effectués sur nos exploitations ? Avant 2015 : il y en avait un par an. Depuis 2015 : 4 par mois. Nous ne nous en plaignons pas, au contraire car nous jouons le jeu. Nous participons à la traçabilité de tout produit entrant et sortant de nos pépinières et exploitations. Nous sommes soumis à la traçabilité en amont et en aval des végétaux que nous produisons, achetons et vendons. Nous savons exactement à qui et où ont été vendus, livrés ou plantés nos produits. Les dérogations qui nous sont accordées par les services de la DDCSPP pour la circulation et l'introduction des végétaux dits « hôtes » ne doivent en aucun cas faire partie des 350 espèces interdites. Les végétaux entrant en Corse sont tous certifiés indemnes de maladie. Evidemment, nous acceptons toutes ces contraintes parce que nous sommes des professionnels responsables. Nous agissons dans et pour le respect de l'environnement. Nous ne sommes pas des pollueurs ! Et s'il est aisé de nous contrôler, il s'agit d'une mission impossible avec les achats des particuliers sur Internet...

Les importations de végétaux en Corse ne datent pas de 2015, mais des années 1970. Il faut arrêter de stigmatiser la profession, l'incriminer. Nous ne sommes pas les seuls à importer. Les viticulteurs, maraîchers, arboriculteurs, producteurs de plantes médicinales et aromatiques, les oléiculteurs, importent aussi leurs plants du continent français ou étranger. Ce n'est que depuis un an que les oléiculteurs ont décidé de produire leurs plants dans l'île. D'ailleurs depuis deux ans, nous n'avons jamais autant entendu parler de production locale. Comme s'il suffisait de le dire pour produire. Parmi nous, il y a des producteurs. Certains produisent depuis plus de 40 ans et ont même récemment adhéré à la marque Corsica grana afin de produire des plantes endogènes. Mais la réalité du produire local n'est pas aussi simple que l'on veut le faire croire. Nous connaissons de jeunes agriculteurs souhaitant devenir acteurs de la production locale. Ils ont attendu cinq longues années avant d'avoir une subvention et monter enfin leurs serres... Leurs interlocuteurs ayant tenté à maintes reprises de les orienter vers la filière ovine, bovine ou caprine... Voilà la réalité ! L'an passé, le Lycée agricole de Sartène a mis en place une section « maraîchage-pépinière-arboriculture » seulement la formation n'a convaincu personne. Malgré les débouchés, aucun élève ne s'est inscrit !

La situation dans les Pouilles

Sur les 1 500 oliviers arrachés, 5,6 % étaient porteurs de la *Xylella fastidiosa* Pauca. Cela fait des mois que nous sommes en relation avec une scientifique italienne - travaillant depuis des années sur la maladie. Elle certifie que la maladie n'a pas évolué, ne s'est pas répandue, n'a pas dépassé la zone de la botte de Salento dans Les Pouilles, n'a pas progressé de 120 kms au Nord et de 80 kms au Sud comme l'affirme Mme Maestracci du Comité oléicole. De plus, nous venons d'apprendre qu'un traitement a été trouvé. Ainsi, à la suite d'un traitement effectué sur 240 oliviers séculaires malades de la Pauca, les 240 sont repartis en

feuillu et production. Comme nous l'a précisé la scientifique, le traitement ne tue pas la bactérie, mais l'empêche de progresser, redonnant vie à la plante.

Désormais, le Procureur de la région des Pouilles interdit tout arrachage d'olivier. Les Pouilles ne sont pas enfermées. On peut y rentrer de la marchandise et en sortir. Certains de nos anciens fournisseurs producteurs nous affirment expédier, chaque semaine, - avec une traçabilité et passeports phytosanitaires - des plantes saines dans toute la France : Bretagne, Toulouse, Biarritz, Côte d'azur, Rungis... Une contradiction avec ce qu'annonce l'Europe lorsqu'elle affirme qu'avec Les Pouilles et les Baléares, la Corse est en « zone contaminée », ce qui implique que tout peut rentrer, mais que rien ne peut sortir sans mesures de protection soumises à l'article 9.2...

Aujourd'hui, si les mesures de blocage s'intensifient, c'est à terme la mort de nos exploitations. Rappelons que les professionnels de la pépinière et du paysage représentent plus de 1500 actifs - véritables emplois - et plus de 60 millions d'euros de chiffres d'affaire annuels investis dans l'économie corse.

Nous représentons également le pourcentage le plus élevé en termes de cotisations sociales payées à la MSA de la Corse mais également la plus forte représentation dans les centres de formation et lycées agricoles. Nous sommes des agriculteurs à part entière, des paysans soucieux du respect de l'environnement ne courant pas après les subventions ou effacements de dettes.

Par ailleurs, nous avons pu entendre par Mme La présidente du syndicat Oliu di Corsica que nous ne sommes pas à la hauteur car depuis plus d'un mois, ODARC et CTC nous demandent de chiffrer le coût de modernisation des installations sanitaires pour nous subventionner car des moyens seraient à notre disposition ... La CTC n'ayant à ce jour aucune réponse de notre part malgré les nombreuses notifications ! De qui se moque-t-on ?

Chez nous, personne n'est au courant. Aucun d'entre nous n'a été contacté pour n'importe quelle aide ou subvention émanant de ces deux organismes. Qui cherche-t-on à intoxiquer ?

Enfin bizarrement, personne, excepté le Collectif des pépiniéristes et paysagistes, n'évoque la question des grandes surfaces qui au nom de l'argent font entrer massivement des plantes sans contrôle ni restriction. Déclarée à l'embarquement en alimentaire, la marchandise est donc difficilement contrôlable. Et bien qu'elles ne soient pas habilitées à recevoir des plantes et les mettre en vente et qu'elles ne se plient pas au cahier des charges concernant l'arrêté de 2015 - traitement avant chargement, désinfection des remorques avant chargement, traitement à l'arrivée avant déchargement, désinfection des remorques après déchargement - les grandes surfaces continuent d'être approvisionnées en fleurs et plantes sans que personne ne s'en inquiète. Que faut-il comprendre ?

Source :
<http://www.corsenetinfos.corsica>

En savoir plus sur http://www.corsenetinfos.corsica/Xylella-fastifiosa-et-collectif-des-pepinieristes-et-paysagistes-de-Corse-Stop-a-la-calomnie_a26484.html?print=1#l6ltgOHTk2Zy7bYt.99